19e ANNEE N° 2626 PARAIT LE SAMEDI 19 AOUT 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TABLEF D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

Vers le relèvement financier

Quand les Chambres vont entrer, leur première tâche devra être d'examiner et de voter le budget pour 1923. La situation présente de la France est sans équivalent dans l'histoire économique de l'humanité. Il serait donc absurde de prétendre y trouver remède par les méthodes d'un passé où d'autres besoins demandaient l'emploi de procédés différents. La tâche des législateurs sera donc d'employer hardiment des moyens nouveaux adaptés aux circonstances.

Or, ce qui frappe le plus, lorsque l'on examine l'état de nos finances, c'est l'ignorance où demeurent les meilleurs esprits de la valeur effective de notre capital national et la confusion que l'on fait, lors de l'établissement du budget, entre les dépenses normales et les dépenses productives. La tâche préliminaire indispensable à accomplir est de détruire cette confusion qui nous interdit une saine appréciation de notre situation réelle.

Deux opérations parallèles permettraient aisément d'y parvenir. La première serait l'établissement d'un véritable bilan de la collectivité France qui permettrait de mettre en lumière tout ce qui constitue notre actif ; richesses acquises et richesses en puissance, sans oublier le capital inestimable que constituent le nombre, l'intelligence, l'activité et l'esprit d'entreprise des Français. L'autre consisterait à faire une discrimination judicieuse entre les frais d'exploitation inhérents à la marche des affaires publiques et les dépenses en capital, destinées à la mise en valeur de nos richesses en puissance.

Certes, c'est là, rompre avec certaines traditions routinières mais la représentation nationale doit comprendre qu'à des conditions de vie exceptionnelles, il faut des mesures exceptionnelles.

A. N. O. D.

Les subventions aux mutuelles agricoles

COMMENT EN OBTENIR LE SECOURS

On peut regretter que les nécessités financières n'aient pas permis de fixer à plus de 1.300.000 francs les crédits qui figurent au budget de 1923 pour les subventions aux mutuelles agricoles.

C'est par la mutualité que l'Etat en effet peut aujourd'hui le mieux venir en aide aux agriculteurs, dans tous les nombreux risques auxquels ils se trouvent exposés.

Et ces subventions sont aujourd'hui accordées dans des conditions qui ne laissent plus place aux caprices et, il faut le dire, aux injustices d'autrefois.

La commission instituée par le ministre J.-H. Ricard, auquel on doit tant d'innovations heureuses, la commission dite de répartition contrôle cette répartition, présente des observations. Elle compte dans son sein des représentants des principales mutuelles agricoles. Elle a dressé des programmes, fixé des règles, arrête des barèmes tant en ce qui concerne le fonctionnement des mutuelles que l'octroi des subventions ellesmêmes. Elle offre toutes les garanties d'équité.

Qu'il s'agisse de l'assurance-incendie, de la mortalité-bétail, trop peu répandue, ou demain des accidents, il est donc à souhaiter que les mutuelles agricoles se multiplient, dans l'intéret des cultivateurs.

Mais beaucoup ignorent la façon de les constituer. C'est cependant tout simple. Rappelons-le brièvement.

Une mutuelle d'assurance peut se former de la manière prévue par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels pourvu qu'elle n'ait pour objet que d'assurer un risque agricole. La loi Viger de 1900 a assimilé les mutuelles d'assurances aux syndicats agricoles.

Il suffit donc que quelques cultivateurs se réunissent, adoptent les statuts d'une mutuelle, nomment un bureau et fixent le montant de la cotisation. Du jour où les statuts de cette association sont déposés à la mairie, la mutuelle à une vie légale.

Naturellement, les statuts doivent être conformes à la loi, viser la gratuité des fonctions des administrateurs avoir pour objet d'assurer seulement des risques agricoles, et spécifier que, dans aucun cas, il ne peut y avoir ni partage de bénéfices, ni répartition entre les sociétaires de la réserve en cas de dissolution, la réserve devant être attribuée à une œuvre d'intérêt agricole.

Toute mutuelle ainsi constituée peut solliciter une subvention de premier établissement.

La demande sera faite au préfet du département, en fournissant à l'appui de la demande un exemplaire des statuts, la liste des membres du bureau, la copie du certificat de dépôt des statuts à la mairie ; un état du capital et du nombre de sociétaires assurés, et le certificat de la caisse à laquelle la société est réassurée, constatant qu'elle bénéficie de la réassurance. Toutes ces pièces certifiées par le président.

Le même dossier est à fournir d'ailleurs pour une demande de subvention en plein fonctionnement, en y ajoutant un état établissant le fonctionnement de la caisse depuis l'octroi de la dernière subvention.

Les subventions sont accordées dans la limite des crédits disponibles, aux caisses locales, d'après l'importance de leur capital assuré le nombre de leurs sociétaires, le taux de l'indemnité distribuée, le taux de la cotisation.

J. D.

COIN DU POETE.

Soir d'Été sur l'Avenue

Le brûlant soleil d'août au loin est disparu ;
Le soir apporte une fraicheur délicieuse.
L'avenue de Peipin, tantôt silencieuse,
Maintenant se remplit de murmures confus.

Tout Sisteron est là : enfants, troupes joyeuses,
Jeunes filles au galbe clair, vieillards chenus.
Dans les coins plus obscurs quelque couple éperdu
Cache aux yeux des passants une étreinte amoureuse.

A travers la pénombre on perçoit vaguement
Les promeneurs dont les profils se détachant
Sur le vaste horizon qui borne au sud la plaine

Ont par moment l'aspect de fantômes, tandis
Que des groupes épars nonchalamment assis
Rêvent en contemplant la nuit calme et sereine.

X....

INFORMATIONS

Passeport pour le Mexique

La formalité du visa est supprimée à dartir du 15 août pour les Français qui se rendent au Mexique. Il est rappelé à ces derniers qu'ils doivent, toutefois, se munir avant leur départ d'un certificat de vaccination de date récente.

Principauté de Lichtenstein

Les personnes se rendant dans la principauté de Lichtenstein, qui est représentée à l'étranger par la Suisse, n'auront plus, à compter du 15 août prochain, à faire viser leur passeport par les agents consulaires Suisses en France.

Avis aux Parents de soldats Français morts en Italie

Les parents de soldats français tombés en Italie sont avisés qu'aux termes d'un accord conclu avec le gouvernement Italien, ils peuvent se rendre dans le royaume pour y visiter la tombe des militaires sans avoir à se munir du passepert national.

La seule pièce à produire est un sauf-conduit délivré par le Maire ou le Commissaire de Police attestant que les intéressés vont en Italie pour y visiter les tombes des militaires tués à l'ennemi.

Congrès des Amicales des E. P. S.

La Fédération des A. des Ecoles Primaires Supérieures de France et des Colonies organise à Marseille à l'occasion de l'Exposition nationale Coloniale un Congrès.

Ce Congrès comprenant à l'ordre du jour des questions très intéressantes aura lieu les 9, 10, 11 septembre prochain.

Il comprendra, en outre, visite de l'Exposition Coloniale, visite des ports et excursions.

Il est rappelé que tous groupes de 10 personnes au moins se rendant à Marseille, bénéficient d'une réduction 40 o/o sur le prix des places.

Les A. de Marseille et d'Aix insistent tout particulièrement auprès de leurs camarades, afin qu'ils répondent en grand nombre à leur cordiale invitation.

Dernier délai d'inscription le 25 août.

Ecrire Ecole Primaire Supérieure VICTOR HUGO, Marseille.

Foire de Lavande à Digne

Sous l'égide de l'Office regional Agricole du Midi, l'Office départemental agricole des Basses-Alpes fortement encouragé par le succès obtenu l'année dernière par la Foire de lavande qui s'est tenue à Digne le 1er octobre, prépare à nouveau dans la même ville, pour le 7 octobre, une trosième foire d'échantillons qui a pour but : l'élargissement des débouchés, la création de nouvelles relations, la stabilisation et la régularisation du marché d'essence de lavande en mettant les producteurs et les distillateurs en relations directes avec les acheteurs de l'ancien et du nouveau continent.

Cette importante manifestation

© VILLE DE SISTERON

agricole est ouverte à tous les syndicats et à tous les producteurs d'essence de la région du Midi sans distinction de département. Ils pourront exposer et vendre individuellement ou en association.

La date de la foire est celle ou généralement se fixent les cours de l'essence. Etant donné les conditions actuelles du marché, les producteurs ont tout intérêt à venir y participer, pour bénéficier de l'heureuse influence qu'une manifestation aussi importante ne manquera pas d'exercer sur les cours et la reprise des affaires.

Les principaux acheteurs de France et d'Amérique y seront conviés personnellement, ainsi que les nombreuses personnalités du monde agricole, commercial et scientifique qui s'intéressent à l'industrie de la lavande.

L'Office fera analyser gratuitement les essences des exposants.

Il leur suffira pour cela d'adresser au Directeur intérimaire des Services agricoles à Digne, un échantillon de 20 à 25 grammes d'essence. Cet envoi devra être accompagné des noms, prénoms et adresse du producteur, de l'importance du lot, d'un certificat du Maire de leur commune attestant leur qualité et l'origine de l'essence produite et de tous renseignements de nature à établir un catalogue général des échantillons éxposés, afin de documenter les acheteurs éventuels.

Un règlement détaillé fixera ultérieurement les détails de l'organisation de la foire.

Pour tous renseignements complémentaire s'adresser à l'Office départemental agricole des Basses-Alpes, 9, rue Colonel Payan, à Digne.

Pour les membres de l'enseignement

M. le Ministre de l'Instruction publique a attiré l'attention de M. le Ministre de la guerre sur l'impossibilité dans laquelle se trouvent les membres du corps enseignant, officiers de complément, de poursuivre leur instruction militaire en dehors des vacances scolaires.

M. le Ministre de la guerre a décidé que, sur leur demande, et dans la limite des crédits accordés à son département, les professeurs et instituteurs, officiers de complément, pourraient effectuer des stages soldés dans les camps, au moment du séjour qu'y font les grandes unités.

Il appartient à ces fonctionnaires d'adresser leur demande de stage, à M. le Général commandant le corps d'armée, dans la région duquel ils exercent leurs fonctions.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchites) nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme toujours instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta à Paris.

L'Adduction de l'Eau à Sisteron

Tous les quatre ans à Sisteron
Pour fair' plaisir à nos édiles,
Pensez à eux aux élections,
Vous aurez tous l'eau à la pile. »

Hèlas ! voilà bientôt cent ans
Que cett' petit' histoire dure.
Quant à cett' eau, ah ! mes enfants...
Nous la boirons.... elle sera pure.

Pour la source du Grand Châtillon,
On le prétend — j' veux bien le croire —
Qu'enfin, bientôt dans chaque maison
De cett' eau là on pourra boire.

En attendant, tous au Jalet,
L'un derrière l'autre, bien en file
Jusqu'à c' que leur tour soit arrivé
Discutent le coup sans s' faire de bile

RIM.

Chronique Locale

SISTERON

La Chasse.

Allons, chasseur, vite en campagne,
Du cor n'entends-tu pas le son
Ton-ton, ton-taine, ton ton.

C'est sur l'air de ce gaie refrain, que 777 chasseurs se sont mis en campagne le matin du 15 Août, par temps couvert ; nous disons 777, puisqu'il a été délivré à la sous-préfecture 777 permis de chasse, reste donc à savoir si ce bataillon de chasseurs à trouvé 777 lièvres, 777 lapins, 777 perdreaux, 777 gibiers de toute autre espéces. Ce que nous doutons fort, car d'une façon générale, les chassseurs ne sont pas contents de leur journée d'ouverture, très peu de gibier ayant été tué.

Est-ce la rareté du gibier ou le surcroit de chasseurs qui fait que rares ont été favorisés ces derniers.

Il y a quelques années le gibier était plus abondant et les chasseurs moins nombreux, cependant nos coteaux cachent encore dans leurs genets du gibier à poils et à plumes, il est vrai de dire aussi que le terrain était si sec que les chiens n'ont pu prendre le vent. Formons-donc des vœux pour nos nemrods qu'une pluie viennent d'étramper le terrain afin de rendre la chasse plus fructueuse.

La chronique ne dit pas, si le soir, les cafés ont retenti des échos de la chasse, mais nous aimons à croire que oui et que les colonnes de ces établissements ont du palir des récits Tartarinesques

=o=

Mutualité.

Par décret du Ministre de l'hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, les récompenses honorifiques ci-après ont été accordées dans le département des Basses-Alpes, pour services rendus aux Sociétés de Secours Mutuels

Médaille d'Argent

M. Ailhaud Noël-Etienne à Digne.

Médailles de Bronze

Mlle Brun Agathe-Augustine-Therèse à Digne,

M. Donzion Charles, vice-président de la société de S. M. de Sisteron.

Mentions honorables

M. Anglès Cyprien, à St-Vincent-sur-Jabron,

M. Collomp Marie à Digne,

Mlle Gassend Aimée à la Bégude,

Mme Valable, née Arnoux à Bras-d'Asse.

Toutes nos félicitations à ces bons mutualistes.

Dans l'Enseignement.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Noble vient d'obtenir la direction de notre Ecole de garçons. Nous applaudissons de tout cœur à cette nomination bien méritée.

M. Noble qui depuis de longues années exerce ses fonctions dans notre ville, est un maître d'élite fort apprécié des familles Ses qualités lui ont acquis l'estime et l'affection générales Nul mieux que lui n'était qualifié pour occuper ce poste de choix.

Musique.

Continuant ses sorties aux environs de Sisteron notre société musicale se rendra demain dimanche à Oraison à l'occasion des courses qui ont lieu dans cette ville.

Avant leur départ les Touristes se feront entendre ce soir samedi à 8 h. 30 sur le Cours Paul-Arène avec le programme qui sera joué à Oraison.

= =

Echo des fêtes de St Auban.

Ainsi que nous l'avions annoncé et malgré de fortes chaleurs notre musique est allé dimanche dernier réhausser de sa présence les magnifiques fêtes données dans la Cité ouvrière de St-Auban.

Au son d'un joyeux pas redoublé avec tambours et clairons nos musiciens font leur rentrée au milieu d'une affluence de monde qui les ovationne. A 5 h au moment même ou une légère brise se soulève. les Touristes des Alpes exécutent brillamment leur programme que soulignent des applaudissements prolongés : ce fut un véritable succès pour nos musiciens. Au milieu du concert un magnifique bouquet aux fleurs multicolores et variées est offert à M. Bombled, chef de musique qui sait si bien diriger notre société.

Nous tenons à remercier la commission des fêtes de la Cité de Saint-Auban pour l'accueil chaleureux réservé à nos musiciens.

—o—

Eldorado Cinéma.

La Direction présentera au public pour la saison prochaine, les plus belles productions, choisies minutieusement parmi un très grand nombre de films excellents. Quelques titres suffiront pour vous convaincre :

L'Atlantide, de Pierre Benoit ; *Impéria* ; *Ka-Fa-Kan* ; *Le dieu du hasard*, avec Gaby Deslys et Harry Pilcer, etc, etc...

Et ce n'est pas tout ! Ceci n'est qu'un aperçu, La Direction travaille avec vous et est votre collaborateur. Aussi ne s'est-elle assurée que des exclusivités sensationnelles et déjà prépare-t-elle un film de toute beauté qui a fait le tour du monde Ce film à tenu pendant 16 mois l'affiche au plus grand cinéma d'Amérique.

Cette semaine, samedi, soirée ; dimanche, matinée, consulter les programmes du jour.

Casino-Cinéma.

En raison du Concert que la musique donne ce soir la représentation cinématographique est repportée aux samedi et dimanche 26 et 27 août avec reprise de GIGOLETTE.

Avis. — Mme Vve Siard Henri prévient les chasseurs qu'il est formellement interdit de chasser dans sa propriété du *Plaisir*, quartier de Cô-de-Catin. Les personnes raisonnables trouveront chez Mme Siard des cartes les autorisant à chasser dans cette propriété.

P.-T.-T. — L'administration des Postes rappelle que les billets de poste ne portant pas le nom du bénéficiaire, doivent être expédiés sous forme de lettres recommandées ou chargées ; l'insertion de valeurs de cette nature dans une lettre ordinaire rend l'expéditeur passible d'une forte amende.

A vendre plusieurs tonneaux. S'adresser au Café Margaillan.

Petit Café à remettre, très bien situé, s'adresser au bureau du journal

Didot Bottin. — Les personnes désireuses de faire de la publicité dans le Didot-Bottin ou de faire l'acquisition de l'édition 1923 peuvent s'adresser dans notre librairie ou tous renseignements leurs seront donnés.

Le Guide Touristique de la Haute-Provence est en vente à l'imprimerie-Librairie Pascal Lieutier.

Prix du Guide 3 fr. 50.

ETAT-CIVIL

du 11 au 18 août 1922

NAISSANCES

Mariage

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre Henri Gaston Baudoin, professeur au Collège et Henriette-Marie-Hélène Bérard, s. p. domiciliés à Sisteron.

Décès

Albert Latil, 69 ans, hôpital.

CHATEAUNEUF-V-S-D.

Incendie de forêt. — Samedi, à 1 heure de l'après midi, un incendie qui prit rapidement de grandes proportions, s'est déclaré dans la forêt de Lûre, sur le territoire de Châteauneuf, où les bergeries de M. Girard, maire, de M. Meynier, adjoint et de M. Rolland Virgile, conseiller municipal, étaient menacées par le fléau. Grâce aux premiers secours qui ont été organisés par M. le Maire et M. Mazan, notre nouveau garde forestier et quelques citoyens, après six heures de longs et pénibles efforts, le feu a pu être maitrisé. L'etendue du bois brulé atteint la surface de cent hectares appartenant à la commune et à plusieurs propriétaires

Malgré l'appel de M le maire par le roulement du tambour, beaucoup de gens n'ont pas daigné porter leur secours en se contentant de regarder le ravage du feu sur le seuil de leur maison.

© VILLE DE SISTERON

Ancien

CABINET DENTAIRE F. VALOPIN

Les consultations seront données désormais personnellement tous les lundis de 9 h. à 18 h. par

M. E. CORONADO

chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron.

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10

— reçoit tous les jours —

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit,
notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte recu par Me **Buès**, notaire à Sisteron le premier août mil-neuf-cent-vingt-deux, Monsieur Alfred-Charles **Pellet**, limonadier ; Madame Hermance **Ginesy**, son épouse et Monsieur Pierre-Frédéric **Ginésy**, retraité, demeurant à Sisteron, ont vendu à Monsieur Lazare-Jean **Garcin** négociant et à Madame Noélie **Maura** son épouse, demeurant à Manosque, le fonds de commerce de café exploité à Sisteron, rue de Provence, connu sous le nom de **Café-Casino.**

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites, à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron.

Pour deuxième avis,
G. BUES.

MAIRIE DE SAINT-GENIEZ

Certificat de Dépôt

Nous Maire de la commune de Saint-Geniez, Basses-Alpes, certifions que le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-deux, a été déposé à la Mairie l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du vingt juillet mil neuf cent vingt-deux, autorisant M. **Vaillé Albert,** boucher, domicilié à Saint-Geniez à exploiter une tuerie particulière.

A Saint-Geniez, le 26 juillet 1922,

Le Maire :
signé : BERNARD.

A VENDRE

MAISON sise à Sisteron, rue Saunerie.

Rez-de chaussée aménagé pour l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie.

Vastes logements aux étages.

Remises, greniers et écuries sur le quartier Font-Chaude.

S'adresser à Me Buès, notaire.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Dépliants-Cartes de la Route des Alpes de Nice à Evian

La Compagnie P-L-M, vient d'éditer une collection artistique en 5 couleurs de 6 dépliants-carte correspondant aux 6 étapes de ses services de la Route des Alpes :

1° Nice-Barcelonnette.
2. Barcelonnette-Briançon.
3° Briançon-Grenoble.
4° Grenoble-Annecy.
5° Annecy-Chamonix.
6° Chamonix-Evian.

Chaque carte, placée sous couverture rehaussée de deux aquarelles représentant des vues de la région, comporte en outre du kilométrage dans les deux sens et du profil de la route, l'indication des points caractérisques : villages, cols, sommets, glaciers, etc.. Les sommets et glaciers visibles de cette route sont répérés par des flèches de direction de façon que le voyageur puisse se rendre facilement compte de leur situation.

Prix de vente : 2 fr. la carte ; 10 fr. la pochette de 6 cartes, dans les Agences P-L M, les Bureaux de renseignements et Bureaux de ville du Réseau. Envoi par poste recommandé sur demande adressée à l'Agence P-L-M, 88, rue St-Lazare à Paris ou au service de la Publicité de la Compagnie P-L-M, 20 boulevard Diderot. à Paris et accompagnée de la somme de 2 fr. 40 par carte, 10 fr. 85 par pochette de 6 cartes pour les expéditions à destination de la France ; 2 fr. 45 par carte, 11 fr. 05 par pochette de 6 cartes pour les expéditions à destination de l'étranger,

***

Amélioration du service des trains, pour la Savoie, le Dauphiné et l'Italie.

A partir du 31 mai

Rapide de nuit : lits-salon, couchettes, 1e, 2e, 3e ; Paris (20 h. 35) Grenoble.

A partis du 1r juin

Rapide de jour : 1e et 2e ; Paris (8 h. 10), Aix-les-Bains, Grenoble, Evian, Turin.

Express : 1e, 2e, et 3e ; Paris (12 h.) Turin Rome.

A partir du 15 juin

Rapide de nuit : Places de luxe, 1e et 2e ; Paris (20 h. 10.)Annecy, Chamonix.

A partir du 7 juillet

Rapide de nuit ; places de luxe, 1e et 2e Paris (21 h. 10) Aix-les-Bains, Moutier-Salins Bourg-St-Maurice.

Rapide de Nuit (jusqu'au 19 septembre) Places de luxe 1e ; Paris (19 h. 25) à Annecy, Chamonix.

***

Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille.

En vue de faciliter la visite de l'exposition de Marseille, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a pris les mesures ci après :

Trains spéciaux à prix réduits

Des trains spéciaux de 2e et 3e classe comportant une réduction de 50 o|o sur le plein tarif seront mis en marche, au départ de Paris et des principales gares du réseau à des dates qui seront fixées ultérieurement Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours. Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du service ordinaire.

Voyageurs en groupes

Une réduction de 40 o|o est consentie aux groupes effectuant un parcours simple minimum de 25 kilomètres composés de 10 voyageurs au moins et de 25 voyageurs au plus, se rendant à Marseille, sans faire usage des trains spéciaux, pour y visiter l'Exposition. Ces billets ont la même durée de validité que les billets d'aller et retour ordinaires, avec un minimum de 8 jours.

3e. — Visiteurs de l'Exposition se déplaçant isolément autour de Marseille

Pour permettre aux visiteurs de l'Exposition de parcourrir le Littoral il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de Marseille à Cannes, Nice et Menton, valables 15 jours et donnant droit, tant à l'aller et qu'au retour à deux arrêts en cour de route.

Rappellons également que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare française, pour Marseille. pendant l'Exposition, ont une validité exceptionnelle de 8 jours, lorsque leur validité normale est inférieure à cette période. D'autre part les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au-delà de Marseille peuvent s'arrêter à Marseille pendant 72 heures. Ce délai de 72 heures s'ajoute à la durée normale de la validité du billet.

Tribune du Travail

On demande une apprentie pour la couture. S'adresser au bureau du Journal.

On demande un apprenti mécanicien. S'adresser au garage Francis Jourdan. rue de Provence.

On demande une bonne, s'adresser au Casino.

On désire **louer** une remise pouvant servir de garage. Faire offre au Casino.

On demande un piano d'études, Faire offre au bureau du journal.

A vendre à l'essai, **chien** de chasse courant, 2 ans, poursuit sanglier et lièvre. S'adresser à M. Rampon, maçon à Nibles (B-A).

A vendre, pour cause maladie **fusil** Hammerless cal 12, éjecteur automatique Arme de choix complétement neuve. S'adresser au bureau du journal où à l'hôtel Guindon, Sisteron.

On demande un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*. S'y adresser de suite.

A Vendre — Petit **poney** attelé à voiture à 4 roues, pouvant être conduit par dame ou fillette,

S'adresser au bureau du journal.

A Vendre d'occasion, une petite charrette et une grande charrette en bon état.

S'adresser à Mme Vve Gasquet, rue de l'Abattoir, Sisteron.

A VENDRE
une propriété

labourable sise à Sisteron, quartier de Champ-Brancon, avec petit bastidon et citerne, ayant servie autrefois de poudrière.

Pour renseignements s'adresser à Me **Laborde**, notaire à St-Geniez.

SI VOUS SOUFFREZ DE

HERNIE

OU D'AFFECTIONS ABDOMINALES

N'oubliez pas que léminent spécialiste des **Etablissements A. CLAVERIE,** est actuellement de passage dans notré région, Vous ne devez pas négliger d'aller le voir et lui demander conseil : **votre santé en dépend.**

Vous vous repentiriez plus tard d'avoir négligé cette occasion de *vous soigner et de vous guérir.*

Le Spécialiste vous recevra de 9 h. à 4 h à

SISTERON, samedi 19 août, hôtel des Acacias.

DIGNE, dimanche 20, hôtel Remusat.

FORCALQUIER, lundi 21, hôtel Lardeyret

GAP, mardi 22, hôtel des Négociants.

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les **Affections de la matrice, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité**, etc les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agreables* à porter.

MODÈLES NOUVEAUX EXCLUSIFS des Etablissements A. CLAVERIE, 234 faubourg Saint-Martin, PARIS.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS en capitaux	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 15	98 »	95 50
500 »	498 75	495 65	490 »	477 50
1.000 »	997 50	991 25	980 »	[illegible]
10,000 »	9.975 »	9.912 50	9 800 »	9.550 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires etc.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,* qui visite la région depuis de longues années,

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Bouchet J. à la Crau par St Remy de Provence (Bouches du Rh.) hernie guérie ;

M. Guidetti, rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B du-R.) hernie guérie.

M. Armand Félix, quartier Rhussamp Orange (Vaucluse) hernie double guérie.

M. Garnier J.-A. quartier de la Banne, à Auriol (B-d R) Hernie volumineuse guérie.

M. Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE, les 12 et 13 août Hôtel Boyer-Mistre.

à VEYNES, 14, Hôtel de la Gare.

à **SISTERON**, 20 août de 8 h. à 3 h. hôtel des Acacias.

à FORCALQUIER, 21 août 8 h. à 3 h. hôtel des Lices.

Nouvelle Ceinture Ventrière

Grossesse. Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

Brochure FRANCO sur demande

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémies, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Œuf

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur
9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés
Transformations pour Dames seulement
BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN
ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

Chaussures en tous Genres

AUTRAN Adolphe

11, Rue de Provence - SISTERON -:-

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES DE LUXE POUR
HOMMES, DAMES, GARÇONNETS, FILLETTES, ENFANTS
Toile blanche, Tennis, Espadrilles, Corde

CHAUSSURES DE CAMPAGNE
sur mesures, fabriquées dans son atelier
— Réparations —
PLUSIEURS ARTICLES SOLDÉS
Le tout à des prix très réduits

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

F. HAUËT

SEUL REPRÉSENTANT

NICE (A.-M.)

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements:
Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont sont

ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires

1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES

2° L'encrier breveté S. G. D. G.
inversable à niveau constant
Le " PLENUM "
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

AFFAIBLIS GUÉRIS par la

MINÉROLASE DUPEYROUX : *Mme Albert DAUVERGNE, 15, rue Montbauron, Versailles (Seine-et-Oise)*, (Entérite avec hémorragies intestinales depuis 1 an), rétablie en 10 mois (Attest. du 28 fév. 1922); *M. Jules MAES, à Ormoy-Villers (Oise)*, resté frileux, fragile, sensible au froid, sujet aux rhumes, sans grand appétit, à la suite d'une pneumonie contractée en 1911, complètement rétabli en 21 mois (Attest. du 23 fevr. 1922); *M. Maurice THIERRY, Ferme de la Grange, à Saint-Paterne (Indre-et-Loire)*, éprouvait, dès son jeune âge, une grande faiblesse aux changements de saison, manquait d'appétit, était resté petit, est devenu fort et robuste après 2 années de traitement. Agé actuellement de 17 ans, il pèse 60 kilos et mesure 1=62 (Attest. du 14 fév. 1922); *Mme Marthe PRENANT, à Montoubleau (Loir-et-Cher)*, avait toujours été très nerveuse, a souffert, en décembre 1918, d'un mal de gorge, puis, en quelques jours, est tombée dans un état de faiblesse très grave au point qu'elle n'avait plus aucune force dans les jambes et qu'il fallait l'aider à marcher, de plus, son caractère était toujours agacé par des idées noires et par une sensation de constriction dans la poitrine; a été fortifiée et améliorée au bout de 3 mois au point de pouvoir reprendre ses occupations habituelles, guérie en 35 mois (Attest. du 10 fév. 1922); *Mme Juliette BINVAULT, à St-Règles (Indre-et-Loire)*, profondément anémiée par un allaitement trop prolongé de 15 mois, affaiblie, sans appétit, fatiguée au moindre travail, forcée de garder le lit des journées entières, 2 ou 3 jours par semaine, époques très pâles et douloureuses, améliorée en 3 semaines, complètement rétablie en 2 mois (Attest. du 8 fév. 1922). La *Minérolase Dupeyroux* est le moins cher des fortifiants car la bouteille, suffisante pour une cure de un mois ou deux, suivant l'âge, est envoyée franco à domicile contre 11 fr. en mandat-carte adressé au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui expédie gratis et franco sur demande, son *Etude* sur la Minérolase et un questionnaire pour consultations GRATUITES par correspondance.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON